

Lors de sa séance du 15 décembre 2020, le Conseil municipal a accepté l'entrée en matière de cette motion par 24 voix pour (unanimité des membres présents) et l'a ACCEPTEE, par 18 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention (24 votants)

Commune de Bernex

MOTION

Au sens de l'article 38 du Règlement du Conseil municipal

Relative à l'objet suivant :

Venue de l'académie de foot aux Evaux

Vu l'importance du Parc des Evaux comme zone de verdure dans une région qui est appelée à se densifier

Vu la mission du site d'offrir « des prestations de qualité, des infrastructures de sports et de loisirs diversifiées, accessibles à tous, en préservant et en favorisant la nature et la biodiversité environnante »

Vu la très forte fréquentation actuelle du site, particulièrement les week-ends

Vu le règlement du Parc des Evaux notamment l'article 1 relatif à la tranquillité des lieux

Vu la situation enclavée et le manque de voies d'accès appropriées sur tous les côtés du parc

Vu les problèmes de trafic existants engendrés par le Parc des Evaux

Vu les problèmes de parking existants engendrés par le Parc des Evaux, particulièrement les week-ends

Vu la rénovation et réouverture du restaurant et sa vocation à accueillir des banquets

Vu l'utilisation des terrains, entraînements et matchs, par des clubs affiliés et équipes d'entreprises

Vu la réponse du Conseil d'Etat à la question urgente de M. Ivanov (QUE 1334 du 26.08.2020)

Vu l'importance du sport pour les jeunes

Vu le préavis favorable de la Fondation des Evaux

Vu le risque important que cette installation provisoire se pérennise

Vu la nécessité de ne pas déclasser de la zone agricole supplémentaire

Vu l'exposé des motifs,

Sur proposition des groupes VERSO, PDC, UDC

Le Conseil Municipal

DEMANDE AU CONSEIL ADMINISTRATIF

de porter auprès de la Fondation des Evaux les points suivants :

1. Agender une audition de la commission « Durabilité et Sports » avec la Fondation dans les meilleurs délais
2. Préserver la mission multi usage du Parc des Evaux en partageant la charge entre les Evaux et d'autres infrastructures existantes :
 - a. en répartissant les entrainements en semaine sur les terrains disponibles existant alentours
 - b. en organisant les matchs du week-end sur des terrains extérieurs au Parc, équipés pour recevoir du public
3. S'engager à ne pas grillager les terrains
4. S'assurer de l'aspect provisoire de cet accueil
5. Limiter la dimension du pavillon et son impact environnemental
6. Ne pas péjorer
 - a. l'utilisation des infrastructures pour les clubs déjà présents
 - b. l'utilisation du Parc pour le public traditionnel
 - c. l'utilisation du Parc pour les journées sportives des écoles et camps d'été
7. S'assurer que des mesures de lutte contre le parking sauvage et le trafic induit soient mises en place, y compris dans le quartier de Cressy
8. S'assurer de la protection et préservation de la végétation arborée
9. Chiffrer les coûts de fonctionnement à la charge des communes, ainsi que la moins-value sur les locations de terrains

Exposé des motifs

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, le Parc des Evaux représente un espace de verdure important pour la population genevoise.

Le Centre intercommunal de sports, de loisirs et de nature des Evaux est le plus grand parc urbain de Suisse, 50 hectares de terrains ouverts au public. Géré par la Fondation des Evaux, entité publique autonome, créé en 1982, il offre aux habitants un centre sportif en plein air, des activités de loisirs et un magnifique écrin de nature et de forêt, situé dans une zone amenée à se densifier dans les années à venir.

Il est important de préserver l'équilibre multi-usage (détente, sport et nature), et multi-sports (foot, athlétisme, freesbee, vélo, skate, beach-volley, pétanque, etc.)

La transformation de trois terrains actuellement en herbe en terrains synthétiques aura également un impact sur la nature et la biodiversité, de même que l'implantation d'un bâtiment de 2000 m² nécessaire à l'académie.

En outre les terrains de foot profitent actuellement à une demi-douzaine de clubs affiliés, aux équipes d'entreprises ainsi qu'aux journées sportives des écoles. Il est important que ces utilisateurs puissent continuer à utiliser les infrastructures.

La venue de l'académie de foot aux Evaux, un site très populaire et fréquenté, questionne aussi en terme d'utilisation rationnelle de l'espace alors que certains terrains, notamment la Praille sont sous-utilisés. La vocation publique du site est notamment incompatible avec l'accueil des matchs le week-end, il est hors de question que des grillages soient installés. C'est pourquoi les stades existant dans la région et équipés pour l'accueil du public, avec parking et grillage, doivent être privilégiés.

Les accès au Parc sont problématiques de même que le parking, la situation est déjà tendue à Cressy et sur le Chemin François-Chavaz, aucun emplacement pour les cars des équipes invitées n'étant accessibles dans le périmètre immédiat.

Les coûts de fonctionnements et les conséquences financières pour les communes de Bernex, Onex, Lancy, Confignon et la Ville de Genève, doivent également être évalués, en terme de personnel pour l'entretien et de manque à gagner sur les locations de terrains.

Bernex, le 7 décembre 2020

Pour le groupe VERSO, Mirella De Fusco Fehlmann, Sandra Marconi

Pour le groupe PDC, Michel Jaggi, Pierre Jordi

Pour le groupe UDC, Natacha Jacquemoud, Lionel Rossini